

# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

[www.einville-au-jard.com](http://www.einville-au-jard.com)

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 5

*Convoqué le 26 Septembre 2014, le Conseil Municipal s'est réuni le 02 Octobre 2014, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire*

**PRESENTS** : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

**EXCUSES** : Sylvie ADANT- VIOLART procuration à Isabelle GENIN.

Jean Luc DONATIN procuration à Bruno LEHMANN.

Emmanuelle GUERRE procuration à Jacques LAVOIL.

Brigitte THIRIET procuration à Cédric MASSON.

Véronique ADMANT a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 4 septembre 2014.**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 4 septembre 2014 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu réunion du « CCAS » du 15 septembre 2014**

A l'ordre du jour, présentation du budget primitif de la maison de retraite par la directrice Mme BACHELIER avec distribution de la nouvelle nomenclature. Le budget fait apparaître une augmentation de 1,2 %.

Suite à l'obtention du concours obtenu par une salariée en 2013, une revalorisation de son salaire au 01/07/2014 a été votée à l'unanimité, de même que le taux d'indemnité de 30 % à la perceptrice.

Après avoir rencontré Gan assurance pour faire le point sur les contrats d'assurance, il s'est avéré qu'une clause concernant le maintien de salaires lors d'un incendie (Perte d'exploitation et frais supplémentaires d'exploitation) n'était pas souscrite. Le CCAS décide de souscrire cette option, pour un montant maximum annuel de 1000 euros par an.

Une réflexion a été engagée pour les transferts des résidents de la Fontaine de Lincourt sachant qu'actuellement ce sont les salariés qui utilisent leurs véhicules personnels.

Le repas du CCAS aura lieu le **samedi 13 Décembre 2014**. A l'unanimité, les bénéficiaires seront les personnes âgées de 61 ans et plus (année 1953).

- **Compte-rendu commission info-communication du 16 septembre 2014.**

Dans le cadre du projet « Vélo, Voie Verte », il a été envisagé fin 2012 de réaliser un parcours découverte du village avec le Club d'Histoire Locale, les randonneurs et les élus.

Le projet est financé par le Conseil Général, Fonds DAPRO (dotation d'appui aux projets du territoire), la Région Lorraine, LEADER et le FNADT. Pour obtenir les subventions, la réalisation doit être terminée avant le 31/12/2014.

Le point a été fait sur les textes et photos des pupitres et plaques qui seront apposés le long du parcours.

Les professeurs du Collège seront sollicités pour la traduction en allemand et en anglais.

Un deuxième parcours est également envisagé. Une réflexion est engagée pour la réalisation de la plaquette.

- **Compte-rendu Commission Jeunesse, Sport, Vie Associative du 16 septembre 2014.**

La commission propose d'augmenter les subventions aux associations de 2 %, exceptée pour l'association des Anciens Combattants qui n'a pas souhaité cette augmentation. De même, la commission propose de laisser le montant de l'Aide à la Licence accordé uniquement aux jeunes Einvilleois de moins de 18 ans pratiquant une activité sportive ou culturelle locale.

Le conseil municipal accepte cette proposition ; Colette LANGKSUT, Cédric MASSON, Véronique ADMANT, membres de bureaux associatifs, n'ont pas pris part au vote.

Associations	Montant	Associations	Montant
ANCIENS COMBATTANTS	240	AEIM	150
ARCHERS DU SANON	715	LUTTE CONTRE LE CANCER	120
AFE	715	CROIX ROUGE	150
CANOE KAYAK	715	PREVENTION ROUTIERE	50
JUDO CLUB	715	ADDEVA	50
FAMILLES RURALES	1 325	LINCOURT SA BOUGE	280
FOYER RURAL	715	SANAGA MARITIME	70
MUSIQUE ET CHANTS	510	ASSOCIATION DEPORTATION	50
DONNEURS DE SANG	510	LES RESTOS DU COEUR	200
A.D.M.R.	1 325	FONDATION DU PATRIMOINE	100
PARALYSES DE France	80		
TOTAL 8 685 €			

Dans le cadre de la réfection de l'église et du soutien de l'Association « Fondation du Patrimoine », une subvention de 100 euros est proposée.

La Journée Jeunesse sera reconduite en mai prochain pour les jeunes de 09 à 14 ans.

La Commission proposera un Chantier LOISIRS JEUNES du 11 au 26 Avril prochain aux jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Un devis est demandé pour mettre un sol amortissant en remplacement des cailloux au terrain de jeux, route de Bonviller ainsi qu'un devis pour l'achat d'une table en pierre.

Un contact a été repris avec les entreprises MACHET et BONHOMME pour l'installation de l'abri à vélo prévu à l'école primaire Schweitzer.

La Commission souhaiterait une rencontre avec les collégiens, habitant Einville, autour d'une PIZZA, le **vendredi 07 novembre 2014 à 19 heures à l'espace « les Brasseries »** pour connaître leurs attentes.

Une réunion avec les associations aura lieu le 14 Novembre 2014 à 20 heures, chacune d'entre elles a reçu une fiche association afin de mettre à jour leurs informations notamment pour le contenu du site internet de la commune en cours de réalisation.

- **Compte rendu de la réunion du RPI du 26 septembre 2014.**

Le bilan de la rentrée fait état des effectifs, 162 enfants scolarisés, 10 enfants de moins que l'an passé. Tous les cours sont dédoublés.

87 enfants participent aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Dossier Foudre : les maires du RPI acceptent de répartir le montant restant à la charge de la commune dans les frais de fonctionnement du RPI. Montant du sinistre estimé : 12000 euros.

Une présentation du budget de fonctionnement de l'école pour 2013 a été présentée et fait apparaître un montant total de 112 455 euros soit 237,75 € par élève et par trimestre.

La commune a participé à une réunion à Serres le 27 Août 2014 avec Madame la Sous-Préfète sur les regroupements possibles des RPI.

Suite à plusieurs échanges avec l'école sur la réalisation éventuelle d'une classe de mer, permettant de faire découvrir ce milieu au cours moyens 1 et 2 en alternance avec celle existante, une étude de faisabilité de ce projet est engagée.

- **Compte rendu Commission Travaux – Urbanisme- Assainissement du 30 septembre 2014.**

Nous sommes toujours en attente du résultat du carottage des enrobés faisant ou non état d'amiante, réalisé par le Conseil Général.

L'éclairage à LEDs a été choisi par la commission.

Les nouvelles normes de sécurité imposent un deuxième fourreau électrique pour alimenter les illuminations de fin d'année sur les nouveaux candélabres.

Les caniveaux et le marquage au sol seront réalisés en matériaux « GIRPAV », les entrées de chaque maison seront traitées en béton désactivé.

Il est également à noter que maintenant la signalisation horizontale est à la charge de la commune.

Un contact va être pris avec VEOLIA et le Syndicat des Eaux pour remplacer la conduite d'eau en PVC qui a plus de 20 ans.

Une demande de JTS (Jeunesse et Territoire Sânon) est parvenue en mairie pour une mise à disposition du terrain de tennis le 21 Octobre 2014.

- **Approbation Plan de Zonage**

Suite à l'enquête publique, qui n'a fait l'objet d'aucune remarque, le conseil municipal accepte à l'unanimité le plan de zonage proposé.

- **Convention Orange**

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'enfouissement du réseau aérien de communications électroniques d'Orange qui se situe dans la grande rue.

- **Acquisition de parcelles**

La commune a été sollicitée pour acquérir plusieurs parcelles, AK 191/731/64/307/106 représentant 2500 m<sup>2</sup> pour un montant de 22 140 €. A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces acquisitions.

- **Demande du SIE enfouissement conduite d'eau**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la délibération enfouissement de la future conduite d'eau sur le chemin de Bas de Fossé proposé par le bureau d'étude PRO CONCEPT.

- **Placement et provision Maison de retraite**

L'ensemble du Conseil décide de placer 128 000 euros sous forme de BTN et décide d'ouvrir les crédits suivants au budget général 2014 :

Dépenses

- article 272 ..... 7 000 €
- article 6815 ..... 7 359 €

Recettes

- article 15722 ..... 7 359 €

### ▪ **Répartition des dépenses école 2013**

Suite à la présentation du budget de l'école, il convient de répartir ces dépenses aux différentes communes dont les enfants fréquentent l'école, Einville : 67 045,50 € et 45 410,25 € pour les autres communes.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette répartition.

### ▪ **Périscolaire**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention complémentaire de 5 900 € à Familles Rurales, qui s'ajoute à l'acompte de 7 000 € déjà versé en 2014. Familles Rurales assure l'accueil périscolaire les jours de classe, les mercredis et pendant les petites vacances. N'ont pas pris part au vote Colette LANGKUST et Cédric MASSON, membres de l'association.

### ▪ **Informations diverses**

- Le 11 septembre 2014, la commission de Sécurité de l'arrondissement de Lunéville a émis un avis favorable à la poursuite du fonctionnement de la maison de retraite « La Fontaine de LINCOURT » pour une périodicité de 3 ans.

- Lancement de la souscription pour la réhabilitation de l'église Saint Laurent le 18 septembre 2014 entre la Fondation du Patrimoine et la Mairie d'Einville, en présence d'élus et des membres de la paroisse Saint Jean XXIII.

- Une convention d'exploitation de la zone d'équipements légers de plaisance d'Einville au Jard a été signée le 19/09/2014 entre la Communauté de Communes du Sânon (le maître d'ouvrage) et le Maire d'Einville (le concessionnaire).

- Suite au courrier reçu par la mairie de Varangéville pour la mise en place d'un « collectif » des communes ayant eu une exploitation salifère, le Maire d'Einville a retenu le vendredi 07 Novembre 2014 pour effectuer cette rencontre.

- Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire en mairie jusqu'au 31 décembre 2014.

- M. PICOCHÉ, Directeur académique des services de l'éducation Nationale de l'Académie Nancy-Metz, informe que les élèves n'auront pas classe le lundi 13 octobre 2014 après-midi. Une réflexion collective est à mener pour poursuivre la refondation de l'école de la République. Cette demi-journée est reportée **au mercredi 15 octobre 2014 matin.**

- Un devis pour l'achat d'un lit médicalisé à la Maison de Retraite de 720 euros a été établi par DARMIAN MEDICAL.

- Les travaux concernant le pont de Raville sur la RD 160 débuteront le 20/10/2014 et se termineront le 31/10/2014.

- Une opération au profit du Téléthon se déroulera les 5 et 6 décembre 2014 sur notre commune, les personnes intéressées pour aider à l'organisation peuvent se faire connaître auprès du Président du Comité des Fêtes.

- Renouvellement du Conseil d'Administration de la CNRACL : la liste électorale du personnel en retraite est consultable en mairie.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 06 novembre 2014 à 20 heures.**